

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les formes de solidarité sociale ont évolué.

Introduction

La solidarité sociale désigne les mécanismes qui assurent la cohésion d'une société. Selon Émile Durkheim, elle peut prendre deux formes principales : la solidarité mécanique, fondée sur la ressemblance et une forte conscience collective, et la solidarité organique, fondée sur la division du travail et la complémentarité des fonctions. Nous montrerons que la solidarité organique est devenue prédominante, tandis que la solidarité mécanique subsiste mais apparaît fragilisée.

I. La solidarité organique est devenue prédominante dans les sociétés modernes.

Les formes de solidarité ont évolué avec le développement de la division du travail. En effet, dans les sociétés traditionnelles, la cohésion reposait sur la similitude des individus. Avec la modernisation, les fonctions sociales se différencient et les individus deviennent interdépendants. La cohésion repose alors sur la complémentarité des rôles et sur une plus grande autonomie individuelle. Par exemple, le document 1 explique que la solidarité organique suppose que les individus « diffèrent les uns des autres » et que chacun possède « une sphère d'action qui lui est propre ». Le document 2 montre également qu'en 2018, 83 % des Français estiment que la société se dirige vers « plus de volonté de s'enrichir et de réussir individuellement », contre 75 % en 1998, soit une hausse de 8 points ($83 - 75 = +8$). Cela traduit le renforcement de l'individualisation caractéristique des sociétés à solidarité organique.

II. La solidarité mécanique demeure mais apparaît en déclin relatif.

Même si la solidarité organique domine, la solidarité mécanique n'a pas totalement disparu. Elle repose sur le partage de valeurs communes et sur l'importance accordée aux intérêts collectifs. Cependant, l'individualisation croissante peut fragiliser ces formes traditionnelles de cohésion. Par exemple, le document 2 montre que la perception d'« plus d'indifférence à l'égard d'autrui » passe de 78 % en 1998 à 85 % en 2018, soit une hausse de 7 points ($85 - 78 = +7$).

78 = +7). La part estimant qu'il y aura « plus d'attention portée aux intérêts collectifs » recule de 19 % à 17 %, soit -2 points. Enfin, la perception d'un « repli individualiste » progresse fortement de 56 % à 76 %, soit +20 points (76 - 56 = +20). Ces évolutions suggèrent un affaiblissement relatif des formes collectives de solidarité.

Conclusion

Les formes de solidarité sociale ont donc évolué avec le passage d'une solidarité mécanique dominante à une solidarité organique prédominante. Les données récentes montrent toutefois un affaiblissement relatif des formes collectives de cohésion au profit d'une logique plus individualiste.